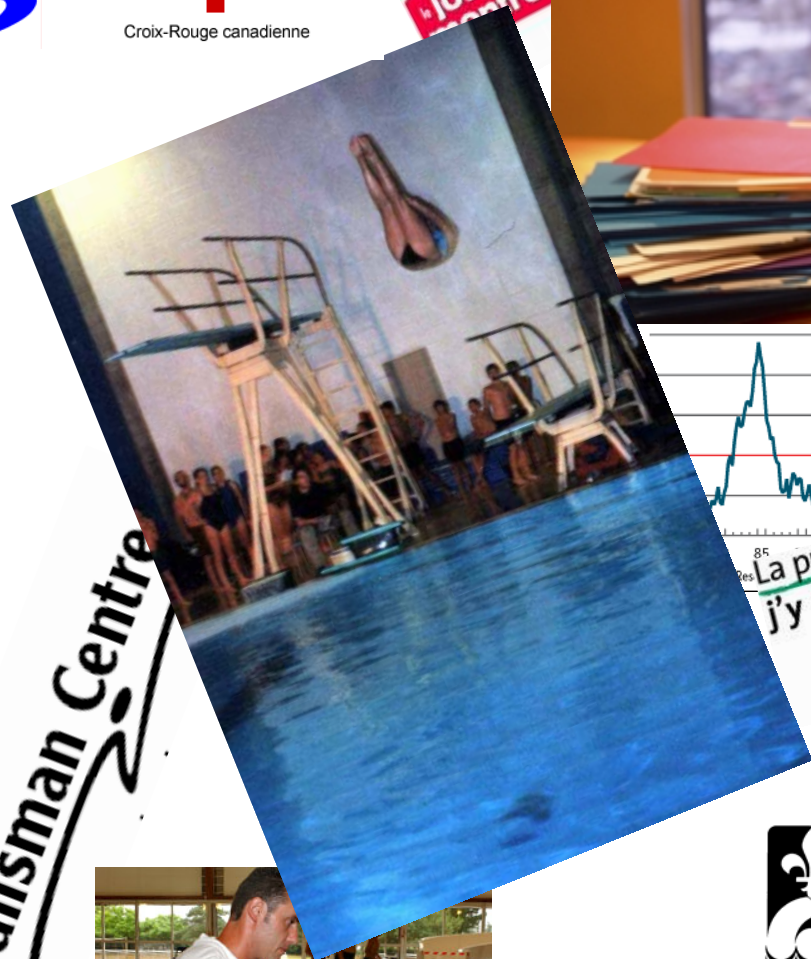


Rapport annuel 2005-2006

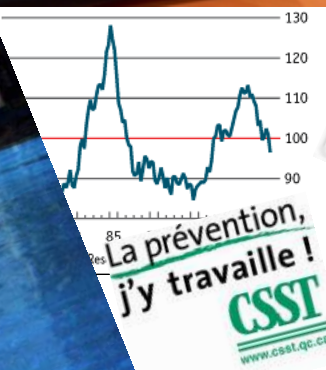



Croix-Rouge canadienne

journal de
centres



Talisman Centre



Association québécoise
du loisir municipal



Fédération de natation du Québec
Tél.: (514) 252-3200



Association
des responsables aquatiques
du Québec

MOT DU PRÉSIDENT

Au cours de la dernière assemblée générale annuelle, les membres de l'Association ont exprimé le souhait de voir plusieurs dossiers progresser de façon significative.

Partenariat et expertise

- AQLM;
- Société de Sauvetage;
- Croix-Rouge;
- CSST et APSAM;
- Fédérations aquatiques;
- Régie du bâtiment et ministères concernés par la refonte des réglementations du S-3, r.3 et du Q-2, r.17.

Communication et visibilité

- Reconnaissance, valorisation de l'ARAQ et de ses membres;
- Bulletin et calendrier;
- Site Internet;
- Permanence stable au niveau administratif de l'ARAQ.

Relève, recrutement et formation

- Formation continue des employés;
- Encadrement des employés;
- Évaluations et recensement des conditions de travail;
- Tendances démographiques;
- Acquis et connaissances du personnel;
- Standardisation des certifications du personnel.

Activités professionnelles reliées à l'ARAQ

- Suivi sur le traitement des responsables aquatiques;
- Formation continue des membres;
- Recrutement des membres;
- Participation à différents colloques et symposiums du milieu aquatique et du loisir.

Ceci étant dit, les contraintes monétaires que vous connaissez tous, alliées à notre incapacité à générer des revenus suffisants pour mettre sur pied une structure permanente, font en sorte que le gros du travail doit être assumé par des « bénévoles ».

À moins d'avoir le luxe et les moyens financiers d'avoir une permanence tel un coordonnateur ou une coordonnatrice, je dois vous avouer que l'ensemble des dossiers énumérés ci-haut représente une quantité colossale de travail à mener de front, et ce peu importe le genre d'association.

Les membres de votre conseil d'administration, aussi performants soient-ils et aussi généreux soient-ils de leur temps, ont comme vous tous d'ailleurs, un emploi à temps plein et un « semblant de vie familiale et sociale ». Malgré le fait que nous soyons tous dédiés à la cause, il est évident que le temps et l'énergie nous font souvent défaut. Les gens du conseil d'administration m'ont maintes fois entendu dire et au risque de me répéter; « Notre association est trop grosse pour être petite, mais trop petite pour être grosse. »

Aussi, malgré le fait que plusieurs dossiers ont progressé et que quelques beaux mandats ont été réalisés, le constat le plus éloquent à faire au sujet de l'année qui vient de s'écouler est que l'ARAQ, c'est-à-dire chaque membre qui la compose, a véritablement su trouver sa vocation au sein du Monde aquatique.

Interpellée sur plusieurs sujets au cours des douze derniers mois, l'ARAQ s'est montrée vigilante et a su non seulement s'impliquer dans la mesure de ses capacités, mais elle a également développé, d'une façon plus pointue encore, le réflexe d'être le fil conducteur au niveau de l'information qui a émané des différentes rencontres auxquelles ses membres et les membres du conseil d'administration ont participé.

C'est, je crois, la nouvelle réalité qui colle le mieux à ce que notre Association doit être, dans le contexte actuel de l'évolution du Monde aquatique au Québec et même au Canada.

Il nous apparaît de plus en plus important que chaque membre de l'Association se dote d'une certaine responsabilité quant à la diffusion et l'échange d'information pertinente qui affecte notre quotidien et nos opérations et ce, à tous les niveaux. Les membres du conseil d'administration peuvent et doivent agir en tant que rassembleurs et catalyseurs mais il incombe à chaque membre de faire sa part. Notre force en tant qu'organisme est d'être en mesure d'avoir un lien avec chacun des organismes, des associations ou des intervenants qui peuvent avoir un impact sur notre boulot, nos réalités et notre avenir en tant que professionnels du loisir aquatique.

C'est pourquoi nous avons, au cours de la dernière année, mandaté différents membres du conseil d'administration et membres de comités ad-hoc, qui se sont impliqués à différents niveaux afin d'assurer dans un premier temps, le lien avec les différents partenaires du milieu et dans un deuxième temps, ont assuré le suivi et le développement de mandats et de dossiers internes.

Nous avons pu ainsi être en mesure de siéger au sein de différents comités :

- Le comité concernant le rapport d'investigation sur la chute mortelle du jeune Francis Bourgeault-Pichette en rapport avec la réglementation des tremplins de 3 mètres dans les piscines publiques;
- Le comité sur l'enquête portant sur la salubrité des piscines publiques dans la région du grand Montréal;
- Le comité de formation continue, en collaboration avec la CSST et l'APSAM;
- Le comité avec la régie du bâtiment et les différents ministères concernant la refonte des règlements du Q-2, r.17 et du S-3, r.3;
- Le comité de supervision du personnel de soutien administratif à temps partiel de l'ARAQ;
- Le comité qui assure la production du bulletin et du rapport annuel;
- Le comité d'actualisation du LOGO officiel de l'ARAQ;

- Le comité ad-hoc responsable de l'organisation des symposiums et des colloques annuels;
- Le comité en charge de la mise à jour et de l'amélioration continue de notre merveilleux outil de travail qu'est maintenant devenu « ARAQ.NET »;
- La signature du protocole d'entente avec l'Association québécoise du loisir municipal;
- Notre participation en tant que partenaire impliqué dans les différents projets et dossiers de la Société de Sauvetage et de la Croix-Rouge canadienne;
- Notre participation en tant que collaborateurs et gestionnaires de plans d'eau au niveau des différentes fédérations aquatiques;
- Notre participation au sein de la table élargie du loisir municipal, regroupant :
 - le Ministère du loisir et du sport,
 - le Conseil québécois du loisir,
 - le Réseau québécois des villes et villages en santé,
 - l'Association canadienne des parcs et loisir,
 - le Regroupement des unités régionales de loisir et de sport
 - le Laboratoire de recherche en loisir et vie communautaire de l'Université du Québec à Trois-Rivières;
- Notre participation active au sein du premier **Canadian aquatic professional development symposium** à Calgary;
- Notre implication active auprès du Conseil québécois du loisir, principal intervenant québécois au sein du comité organisateur pour le congrès mondial du loisir 2008, qui se tiendra dans la belle ville de Québec dans deux ans, afin d'y tenir le deuxième symposium pan-canadien du monde aquatique, pour faire suite à Calgary.

Effectivement tout n'a pas été fait. Je crois cependant que nous sommes sur la bonne voie. Comme mentionné précédemment, la nouvelle réalité d'aujourd'hui veut que nous soyons pro-actif dans le domaine de l'échange d'information entre nos membres et que nous ayons une personne ressource, donc un « lien » direct avec nos partenaires et intervenants.

Malgré le fait que l'outil de travail que représente la « planification stratégique » ait longtemps constitué un point d'ancrage pour suivre l'évolution de notre Association, je crois qu'une réorientation allait de soi, en tenant compte de la capacité d'implication en temps et en énergie des membres du conseil d'administration.

Que dire maintenant des directeurs de régions qui ont fait, encore une fois cette année, un travail remarquable. Ils se sont assurés que leurs membres bénéficient de rencontres régulières dans le but d'échanger points de vue, expertise, informations générales ou tout simplement pour potiner et ventiler. Merci de votre implication et de votre dévouement.

Merci également aux membres du conseil d'administration. Votre générosité et votre vivacité d'esprit n'ont d'égal que votre professionnalisme. Un merci tout spécial à madame

Julie Fortin, qui quitte son poste de secrétaire-trésorière, mais qu'on saura bien récupérer sur un autre projet.

J'aimerais enfin profiter de la tribune qui m'est accordée afin de souligner la force de l'une de nos collègues qui traverse une rude épreuve que la vie nous balance comme ça, sans prévenir, avec tout le courage et la fierté que nous lui connaissons. L'Association ne serait jamais ce qu'elle est aujourd'hui sans son apport continue au fil des ans. Je ne saurais dire si l'ARAQ a une âme, mais si c'était le cas, elle en serait sans aucun doute la plus noble représentante. Merci ma chère Hélène pour tout ce que tu apportes à l'Association, aussi bien hier, qu'aujourd'hui, que demain.

Enfin, j'aimerais remercier tous les membres de l'ARAQ de leur confiance et de leur soutien. Je tiens à vous rappeler que l'assemblée générale annuelle et les différents colloques et symposiums sont des tribunes idéales pour discuter avec les membres des différents comités et manifester votre intérêt si vous désirez vous impliquer. Notre force, ce sont nos membres.

Yves Deslongchamps
Président

Région Est

Le dossier qui nous a particulièrement occupé cette année fut l'organisation du colloque. Nous avons profité du symposium pour constituer notre équipe de travail. Neuf personnes venant de la grande région de Québec ont accepté de relever le défi. Nous nous sommes réunis à plusieurs reprises afin de vous offrir un colloque reflétant les préoccupations des gestionnaires aquatiques.

Nous tenons à remercier madame Marie-Josée Leblanc pour son implication et sa présentation du dossier « Fiche d'intégration de l'employé », conçu en collaboration avec la C.S.S.T et l'APSAM. Cet outil de travail fut très bien accueilli par nos membres. Il a été mis en application dès cet été par certains gestionnaires et ce, avec succès.

Le dossier de la qualité de l'eau est au cœur de nos préoccupations. Madame Julie Fortin est notre personne ressource dans ce dossier. Elle en a assuré le suivi avec monsieur Eric Leuenberger et elle nous a représenté à la rencontre avec les clientèles corporatives, organisée par le ministère du développement durable, environnement et parc.

Merci beaucoup à Julie et à Eric pour le suivi de ce dossier!

Mesdames Julie Fortin et Catherine Dufresne ont représenté la région Est au symposium de Calgary. À leur retour, elles nous ont présenté un compte rendu très intéressant.

Madame Catherine Dufresne, nouvelle venue dans la région, très dynamique, a préparé un sondage afin de connaître les intérêts des membres de la région pour la prochaine année. Malheureusement, peu de personnes ont répondu.

Nous sommes en préparation d'une planification en formation continue pour le personnel aquatique de la région, afin d'assurer la relève.

L'année 2007 sera une année de réflexion sur les attentes des membres, compte tenu du peu de participation et d'implication des membres de notre région.

Sherley Gleeton
Directrice de la région Est

Région Sud

Le dossier qui a retenu le plus notre attention en 2006 est sans contredit celui sur la qualité de l'eau, Q-2, r.17. Tout d'abord nous nous sommes sentis concernés à l'automne dernier par la première version du nouveau règlement; par la suite, nous fûmes tous interpellés par les résultats de l'enquête sur la qualité de l'eau dans les piscines de Montréal et de Laval. Dans ce dossier, je tiens à remercier monsieur Eric Leuenberger, qui a passé plusieurs heures en décembre 2005, à compiler les commentaires et à rédiger une synthèse de l'ARAQ.

Par la suite, le dossier sur les tremplins 3 mètres fut un dossier chaud.

Cette année a aussi eu lieu une première au Canada, un symposium pancanadien, regroupant les responsables aquatiques, auquel 6 membres de la région Sud de l'ARAQ ont pris part. Cette expérience fut des plus enrichissantes. Un compte rendu de notre participation fut présenté aux membres à la réunion du mois de mai.

La dernière année a également permis aux membres d'échanger sur les sujets suivants :

- Complexe aquatique idéal
- Processus d'inscriptions
- Guide d'intégration présenté par la CSST

Nous désirons féliciter madame Isabelle Gariépy qui a reçu une reconnaissance provinciale et nationale de la Croix-Rouge pour son implication bénévole dans l'élaboration du nouveau programme.

Merci à tous les membres

Judith Bourgault
Directrice région Sud

Région Ouest

Comme l'année dernière, la participation aux rencontres régionales fut excellente. Une présence moyenne de trente-cinq membres a permis plusieurs échanges d'idées et de débats.

Les membres ont discuté de l'appui financier pour la participation au premier symposium aquatique canadien. Au printemps, nous avons abordé le phénomène des gangs de rue. Nous avons vu venir un sujet d'actualité dans la région montréalaise.

Tous, nous avons été affecté par le dossier des piscines extérieures. Nous avons pris le temps de faire le tour de table pour permettre aux membres de s'exprimer sur la situation et de partager leur frustration ou leur vision optimiste.

Suite à la médiatisation de la qualité de l'eau de nos piscines l'été dernier, je crois que cela ne peut que renforcer notre association et favoriser le partage et la collaboration entre responsables aquatiques.

Depuis deux ans, je suis appuyé par mesdames Guilaine Denis et Chantal Massy dans la direction de la région. Leur collaboration a grandement facilité mon travail lors des rencontres. Je tiens à les remercier de leur contribution. Guilaine quitte son poste de secrétaire. **GROS MERCI!!!** Bon succès dans tes nouvelles fonctions.

Merci à tous,

Normand Angers
Directeur région Ouest

Bilan financier au 31 août 2006

ACTIF

Actif à court terme

Encaisse	36 219,42 \$
Dépôt à terme	20 000,00 \$
Capital social	5,00 \$
Total des actifs à court terme	56 224,42 \$

PASSIF ET CAPITAL

Capital	
Encaisse au 1er septembre 2003 Dépôt à terme	32 063,38 \$
	20 000 \$
Capital social	5,00 \$
Plus excédent des revenus au 31 août 2005	4 156,04 \$
Total du capital	56 224,42 \$

PASSIF

Comptes à payer	0,00 \$
-----------------	---------

PASSIF ET CAPITAL	56 224,42 \$
--------------------------	---------------------

Julie Fortin
Trésorière

Administration

Tableau comparatif de l'affiliation : 2001-2002 à 2005-2006

Répartition des membres	2001 2002	2002 2003	2003 2004	2004 2005	2005 2006
Région Ouest : associé individuel	69	79	69	71	75
			81	83	89
Région Ouest : associé organisme			12	12	14
Région Est : associé individuel	49	47	43	43	42
			45	45	46
Région Est : associé organisme			2	2	4
Région Sud: associé individuel	20	23	18	22	18
			22	22	22
Région Sud: associé organisme			4		4
Fournisseurs	11	12	13	12	
Fournisseurs, services de base					5
Fournisseurs, services Plus					8
Partenaires	5	5	7	7	7
Honoraires	4	6	6	6	6
Total	158	172	174	175	183

Lors de l'assemblée générale annuelle, le 10 novembre 2004, des modifications ont été apportées aux catégories de membres. Ces changements apparaissent désormais dans le tableau.

Plusieurs avantages sont liés au fait de choisir l'affiliation « associé organisme ». Pour un supplément de 70 \$, 3 individus d'une même organisation peuvent participer aux activités de l'ARAQ, tels colloques, symposiums, réunions régionales, en profitant du tarif réservé aux membres. Tout membre désirant profiter de ce type d'affiliation peut m'en faire la demande.

Les communications se font désormais presque exclusivement par courrier électronique. Cette façon de faire est économique et efficace. Afin de garder le contact, tenez-nous au courant de tout changement d'adresse, électronique ou autre. Deux membres seulement ne possèdent pas encore d'adresse électronique.

Je tiens à remercier madame Natacha Pilote, qui a pris charge de la tenue à jour de la liste de membres et de la section questions-réponses. Grâce à son travail, les membres de l'ARAQ bénéficient d'un excellent service.

Hélène Michaud
Administrateur de l'ARAQ